Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Recherches Philosophiques Sur Les Preuves Du Christianisme

Bonnet, Charles

Geneve, M.DCC.LXXI.

VD18 13401041

Chapitre Vingt-Un. Le Boiteux de naissance.

urn:nbn:de:gbv:45:1-17234

Visual Library

CHAPITRE VINGT-UN.

Le Boiteux de naiſſance.

A peine les Témoins ont-ils commencé à atteſter au milieu de la Capitale, ce qu'ils nomment la *Vérité*, que je les vois traduits devant les Tribunaux. Ils y ſont examinés, interrogés, & ils atteſtent hautement devant ces Tribunaux, ce qu'ils ont atteſté devant le Peuple.

Un Boiteux de naiſſance vient d'être guéri. (*a*) Deux des Témoins paſſent pour les Auteurs de cette guériſon. Ils ſont mandés par les Sénateurs. Ceux-ci leur font cette Demande: *par quel pouvoir, & au nom de qui avez-vous fait cela?*

(*a*) Act. III.

cela? La Demande eſt préciſe & en forme. *Chefs du Peuple*, répondent les Témoins, *puiſqu'aujourd'hui nous ſommes recherchés, pour avoir fait du bien à un Homme Impotent, & que vous nous demandez par quel moyen il a été guéri, ſçachez, vous tous, & tout le Peuple, que cet Homme que vous voyez guéri, l'a été au* NOM *de* CELUI *que vous avez crucifié, & que* DIEU *a reſſuſcité.*

Quoi! les deux Pêcheurs ne cherchent point à captiver la bienveuillance de leurs Juges! ils débutent par leur reprocher ouvertement un Crime atroce, & finiſſent par affirmer le Fait le plus révoltant aux Yeux de ces Juges!

Ici, je raiſonne avec moi-même, & mon raiſonnement eſt tout ſimple: ſi Celui que les Magiſtrats ont crucifié,

Ch. XXI. l'a été juſtement ; s'il n'eſt point reſſuſcité ; ſi le Miracle opéré ſur le Boiteux eſt une autre ſupercherie ; ces Magiſtrats qui, ſans doute, ont des Preuves de tout cela, vont reprocher hautement & publiquement aux deux Témoins leur effronterie, leur impoſture, leur méchanceté, & les punir du dernier Supplice.

Je pourſuis ma Lecture. *Lorſque les Chefs du Peuple voient la hardieſſe des deux Diſciples, connoiſſant d'ailleurs que c'étoient des Hommes ſans Lettres, & du commun Peuple, ils ſont dans l'étonnement, & ils reconnoiſſent que ces Gens ont été avec Celui qui a été crucifié. Et comme ils voient là debout avec eux l'Homme qui a été guéri, ils n'ont rien à repliquer. Ils leur commandent donc de ſortir du Conſeil, & ils conſultent entr'eux. . . . . Ils les rappellent*

pellent ensuite, & leur défendent avec menaces de parler, ni d'enseigner au Nom du Crucifié. CH. XXI.

Que vois-je ! ces Sénateurs, si prévenus contre les Témoins & leurs Ennemis déclarés, ne peuvent les confondre ! ces Sénateurs, auxquels deux de ces Témoins viennent de parler avec tant de hardiesse & si peu de ménagement, se bornent à leur *faire des menaces* & à leur *défendre d'enseigner !* le Boiteux a donc été guéri ? mais il l'a été au Nom du *Crucifié :* ce Crucifié est donc *ressuscité* ? les Sénateurs avouent donc tacitement cette *Résurrection* ? leur conduite me paroît démontrer au moins qu'ils ne sçauroient prouver le contraire.

Je ne puis raisonnablement objecter, que l'Historien des Pêcheurs a fabriqué

CH. XXI. toute cette Procédure ; parce que ce n'eſt pas à moi qui ſuis placé à plus de dix-ſept Siécles de cet Hiſtorien, à former contre lui une accuſation, qui devoit lui être intentée par ſes Contemporains, & ſur-tout par les Compatriotes des Témoins, & qu'ils ne lui ont point intentée, ou que du moins ils n'ont jamais prouvée.

J'apprends de cet Écrivain, que *cinq mille Perſonnes* ſe ſont converties à la vue du Miracle : je ne dirai pas, que ce ſont cinq mille Témoins ; je n'ai pas leur Dépoſition : mais, je dirai que ce nombre ſi conſidérable de Convertis eſt, au moins, une preuve de la *publicité* du Fait. Je ne prétendrai pas, que ce nombre eſt exagéré ; parce que je n'ai point en main de Titre valide à oppoſer à l'Écrivain, & que ma ſimple *négative* ne ſeroit point un Titre contre l'*affirmative* expreſſe de cet Écrivain.

Landesbibliothek Oldenburg

Je ne ſçaurois obtenir de moi de ne point m'arrêter un inſtant ſur quelques expreſſions de cet intéreſſant Récit. CH. XXI.

Ce que j'ai, je te le donne; au NOM *du* SEIGNEUR, *léve-toi & marche! Ce que j'ai, je te le donne:* il n'a que le Pouvoir de faire marcher un Boiteux, & c'eſt chez un pauvre Pêcheur que ce Pouvoir réſide. *Au* NOM *du* SEIGNEUR, *léve-toi & marche!* quelle préciſion, quelle ſublimité dans ces Paroles! qu'elles ſont dignes de la MAJESTÉ de CELUI qui commande à la Nature!

Puiſque nous ſommes recherchés pour avoir fait du bien à un Impotent: c'eſt une Oeuvre de miſéricorde & non d'oſtentation, qu'ils ont faite. Ils n'ont point fait paroître des Signes dans le Ciel: *ils ont fait du bien à un Impotent: du*

CH. XXI. *bien* ! Et dans la ſimplicité d'un Cœur honnête & vertueux.

Que vous avez crucifié, & que DIEU a reſſuſcité : nul correctif ; nul ménagement ; nulle conſidération & nulles craintes perſonnelles : ils ſont donc bien sûrs de leur fait, & ne redoutent point d'être confondus ? ils avoient dit en parlant au Peuple : *nous ſçavons bien que vous l'avez fait par ignorance* : ils ne le diſent point devant le Tribunal. Ils craindroient apparemment d'avoir l'air de flatter leurs Juges, & de vouloir ſe les rendre favorables ? *que vous avez crucifié, & que DIEU a reſſuſcité.*

CHAPITRE VINGT-DEUX.

S^t. PAUL.

JE continue à parcourir l'Historien des Témoins, & je rencontre bientôt l'Histoire (*a*) d'un jeune Homme, qui excite beaucoup ma curiosité.

Quoiqu'élevé aux pieds d'un Sage, il ne se pique point d'en imiter la modération. Son Caractère vif, ardent, courageux; son Esprit persécuteur, son attachement aveugle aux maximes sanguinaires d'une Secte dominante, lui font désirer passionnément de se distinguer dans la guerre ouverte que cette Secte déclare aux Témoins. Déjà il vient de consentir & d'assister à la mort violente

(*a*) Act. VIII, IX.